

A travers les idées et les faits

Le " *Motu proprio* " de Pie X.

L'évènement le plus important de ces dernières semaines, est la notification du *motu proprio* du Souverain Pontife contre les modernistes. Déjà cette école de pestilence, dont les bavures ont débordé partout, considérait l'Encyclique qui la condamne comme l'opinion théologique personnelle de Pie X et s'appropriait à la discuter. D'après elle, ce n'était pas un acte *ex cathedra* ; elle n'en avait pas la forme ordinaire ; elle n'en contenait pas les sanctions. Elle ne frappait d'anathème aucune proposition formellement hérétique.

Le *motu proprio* apporte la condamnation et les censures qui semblaient manquer, aux yeux de certains esprits, au premier document. Nul ne peut aujourd'hui soutenir le modernisme sans encourir l'excommunication.

Le Pape et l'Eglise de France.

Certaines dépêches annoncent que le Souverain Pontife va ramener l'Eglise de France au régime commun du droit canon, dont le Concordat nous avait séparés. Le jour où cette nouvelle sera officielle, il y aura dans le cœur des catholiques et des prêtres français une explosion de joie et de reconnaissance. Vraiment Pie X reconstitue l'Eglise de France et restaure tout dans le Christ. Nous pouvons chanter : *Habemus pontificem*.

Pie X vient aussi d'écrire aux Evêques français pour leur demander de ne point priver de prêtres les paroisses qui se montrent réfractaires à subvenir à leur subsistance, et de ne point exclure de leur ministère les catholiques qui refusent de coopérer à leur entretien par une aumône au *Denier du Culte*. Cela, dit-il, serait peu apostolique, nuirait à beaucoup d'âmes et semblerait donner à la question pécuniaire une place prépondérante dans le service religieux. — Qu'on commence par fournir des prêtres aux localités qui se chargent de les faire vivre, mais, autant du moins que le nombre du clergé le permettra, qu'on n'en prive pas systématiquement les autres plus récalcitrantes. — Tel est la recommandation de Pie X et la ligne de conduite qu'il trace à l'Episcopat français. Ne se montre-t-il pas en tout cela encore, comme il l'a toujours été, le Bon Pasteur toujours soucieux qu'aucune brebis ne périsse du troupeau confié à ses soins ?

En l'honneur de l'Eucharistie.

Mgr Grellier, évêque de Laval, a communiqué à ses diocésains les prescriptions de la Sacrée Congrégation du Concile concernant la communion quotidienne, et ordonné un *triduum* dans son église cathédrale, du 25 au 27 octobre, en l'honneur du Très Saint Sacrement ; il exhorte le clergé à faciliter la fréquentation de la Sainte Table aux enfants et aux malades.